



FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION

CONSULTANT (E) POUR LA CAPITALISATION DES BONNES PRATIQUES, DES LECONS APPRISSES, DES INNOVATIONS NOTEES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU FONDS INCITATIF DE CONTREPARTIE DOUBLE (Flx2) POUR L'ACHAT DE PRODUITS CONTRACEPTIFS

Notice de sélection pour Consultant Individuel

Référence : UNFPA/SEN/2021/005

Consultant (e) pour la Capitalisation des bonnes pratiques, des leçons apprises, des innovations notées dans la mise en œuvre du Fonds Incitatif de Contrepartie Double (Flx2) pour l'achat de produits contraceptifs.

Date : 29 Septembre 2021

Pays : Bureau Pays UNFPA - Sénégal

Intitulé de la mission : Consultant (e) pour la Capitalisation des bonnes pratiques, des leçons apprises, des innovations notées dans la mise en œuvre du Fonds Incitatif de Contrepartie Double (Flx2) pour l'achat de produits contraceptifs

Durée : 11 Octobre au 15 Novembre 2021.

Prière d'envoyer vos propositions (CV et /ou P11 et Références) dûment signées à l'adresse e-mail recrutementdakar@unfpa.org avec mention de la référence et intitulé du dossier.

Votre proposition devra être reçue au plus tard le 05 Octobre 2021 à 17h GMT

1. CONTEXTE :

. Contexte et justification :

Bien que l'utilisation de la planification familiale augmente dans la majorité des pays en développement, les taux de fécondité dans les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest restent élevés avec une moyenne de 5,4 enfants par femme. Ils ont par conséquent la croissance démographique la plus rapide au monde (2,96 pourcent). Plus de 64 pourcent de la population ouest-africaine a moins de 24 ans et le taux de grossesse chez les adolescentes est deux fois plus élevé que la moyenne mondiale. Plus d'une fille sur 10 âgée de 15 à 19 ans a déjà accouché. Sur le plan sanitaire, ces pays affichent également les taux mortalité maternelle, néonatale et infantile parmi les plus élevés. Pour remédier à cette situation, neuf pays francophones d'Afrique de l'Ouest¹ et leurs partenaires réunis à Ouagadougou (Burkina Faso) en février 2011, sont parvenus à un consensus important de prendre des mesures concrètes pour accroître le recours à la planification familiale au profit de leurs populations respectives. Le cadre de la déclaration de Ouagadougou inclut la nécessité pour chaque pays d'assurer une augmentation régulière des contributions des budgets nationaux pour l'achat des produits contraceptifs. Des efforts ont été faits dans ce sens au cours des dix dernières années mais à des degrés variables selon les pays.

¹ Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo.

Cependant, au cours des trois dernières années, seulement quelques pays du Partenariat de Ouagadougou (PO) ont régulièrement alloué des fonds internes à l'achat de contraceptifs. Un constat qui milite pour la nécessité de renforcer le plaidoyer et le leadership au niveau national afin d'augmenter l'allocation de fonds générés en interne pour le financement de la planification familiale.

C'est ce défi majeur que le Fonds Incitatif de Contrepartie Double (Flx2) qui résulte d'un accord de financement entre l'UNFPA et la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF) veut contribuer à relever en vue d'une véritable sécurisation des produits contraceptifs dans les pays du PO.

Une initiative très opportune qui vise à : (i) doter les gouvernements des pays du Partenariat de Ouagadougou d'un mécanisme innovant pour renforcer la mise en œuvre des engagements dans la sécurisation des produits contraceptifs et (ii) contribuer de façon significative à l'atteinte de l'objectif d'élimination des besoins non satisfaits en planification familiale d'ici 2030.

De manière plus spécifique, pour permettre un meilleur accès aux produits contraceptifs dans les pays du PO, l'initiative accorde des subventions aux pays pour stimuler l'augmentation de l'utilisation des ressources domestiques pour l'acquisition des produits contraceptifs et offre une assistance technique pour le plaidoyer et la documentation des bonnes pratiques en vue de la mise à l'échelle.

Le mécanisme du Flx2 alloue 2 USD pour chaque dollar supplémentaire de financement sur ressources domestiques utilisé dans l'acquisition de produits contraceptifs.

Six produits sont attendus de la mise en œuvre de l'initiative, à savoir : (i) la réalisation d'une analyse coût-avantage de la planification familiale dans chacun des pays du Partenariat de Ouagadougou ; (ii) la réalisation de vigoureuses actions de plaidoyer en faveur de la mise en place et l'approvisionnement en crescendo d'une ligne budgétaire nationale pour l'achat des produits contraceptifs ; (iii) l'organisation de campagne de sensibilisation et de dialogues communautaires sur les coûts-avantages de la planification familiale et l'importance de la mobilisation des ressources domestiques pour son financement ; (iv) le renforcement du suivi et évaluation de l'allocation et l'utilisation de la ligne budgétaire nationale pour l'achat des produits contraceptifs ; (v) la documentation des bonnes pratiques sur la mobilisation des ressources domestiques pour l'achat des produits contraceptifs et (vi) l'élaboration d'un plan de pérennisation de la mobilisation des ressources domestiques pour l'achat des produits contraceptifs

Dans le cadre de la mise en œuvre du Flx2 dans chacun des pays du PO, les phases suivantes sont envisagées :

- Phase 0. Consultation des pays pour savoir si un Comité de Pilotage de la SPSR existe ou pas.
- Phase 1. Organisation d'ateliers d'une journée pour stimuler l'adhésion de toutes les parties prenantes et parvenir à une compréhension commune des enjeux de la PF et de l'importance d'aller vers une souveraineté contraceptive.
- Phase 2. Organisation d'ateliers d'une journée pour faire le diagnostic « Forces – Faiblesses – Opportunités – Menaces » (FFOM) de la mobilisation des ressources domestiques pour les produits contraceptifs, définir les orientations y afférentes et développer les Plans d'Action Pays pour y parvenir.
- Phase 3. Mise en œuvre des Plans d'Action Pays (PAP) pour la mobilisation des ressources domestiques incluant les activités de plaidoyer et de communication et élaboration du plan de pérennisation incluant les stratégies pour l'intégration de la PF dans la Couverture Santé Universelle.

Après trois années de mise en œuvre de l'initiative Flx2, il apparaît judicieux de se poser la question de savoir si celle-ci va dans la bonne direction ou plus précisément si la stratégie de mise en œuvre adoptée permet de parvenir aux résultats escomptés ? Le modèle est-il prometteur voire dispose-t-il d'un potentiel de réplication ?

La présente mission est pensée apporter des éléments de réponses à ces différents questionnements.

1. Objectifs de la mission

2.1. Objectif général

Capitaliser les bonnes pratiques, les leçons apprises, les innovations notées dans la mise en œuvre du Fonds Incitatif de Contrepartie Double (Flx2) pour l'achat de produits contraceptifs.

2.2. Objectifs spécifiques

Tout en se focalisant sur le rôle catalytique de l'initiative Flx2 dans les différentes interventions entreprises en matière de mobilisation de ressources domestiques dans le pays,

- Documenter, organiser et analyser les expériences du Sénégal dans la mobilisation des ressources domestiques pour l'achat de produits contraceptifs ;
- Identifier les facteurs de succès et les limites notées dans la mobilisation des acteurs pour l'élaboration des plans d'actions pays/Sénégal pour la mobilisation des ressources domestiques pour la PF en général et l'achat de produits contraceptifs en particulier ;
- Identifier et partager les innovations dans la démarche de mobilisation et l'orientation des parties prenantes pour le plaidoyer et la communication pour la mobilisation des ressources pour la PF en général et l'achat de produits contraceptifs en particulier ;
- Les innovations dans la démarche de mobilisation et l'orientation des parties prenantes pour le plaidoyer et la communication pour la mobilisation des ressources pour la PF en général et l'achat de produits contraceptifs en particulier sont identifiées et partagées ;
- La dynamique du pays dans la sécurisation d'une ligne budgétaire national pour l'achat des produits contraceptifs est analysée ;
- La perception par le pays des critères d'éligibilité au Flx2 est analysée ;

Les orientations et les recommandations pour la réplication de l'initiative Flx2 sont formulées.

2. DESCRIPTION DES RESPONSABILITES :

<u>DESCRIPTION DES TÂCHES</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Sous la supervision de l'unité SR UNFA ET la DSME : Le prestataire à retenir pour la mission travaillera sous la supervision générale de la Spécialiste de l'Unité SR, en ce qui concerne la qualité du travail et le dédouanement des produits livrables, et sous la supervision directe de l'Analyste au Programme en Sécurisation des Produits de Santé de la Reproduction en ce qui concerne la mise en œuvre au quotidien de la mission 	
1. Le prestataire :	20 %

- Développer un document méthodologique (incluant les outils de collecte et le chronogramme sur trois semaines) et de cadrage de la mission et le soumettre au Bureau Pays UNFPA pour validation ;	
- Tenir une réunion virtuelle de cadrage avec l'équipe de de l'Unité « Santé de la Reproduction » (SR) et la DSME ;	
- Faire une revue et une analyse des documents du projet et d'autres documents existants sur la mobilisation des ressources domestiques pour la SR/PF ;	
- . Tenir des réunions de débriefing avec l'équipe de l'unité SR pour rendre compte de l'état d'avancement de la mission ;	20 %
- . Faire une restitution en ligne des résultats à la fin de la mission des résultats et produits provisoires auprès de l'équipe UNFPA (Bureaux Pays, Bureau Régional, DSME) ;	20 %
- . Soumettre les versions finales des produits de la mission pour validation.	30 %
. Autres : Soumettre un rapport final à UNFPA.	10 %

3. RESULTATS ATTENDUS

- 3.1 La méthodologie de travail, les outils de collecte de données et le chronogramme ;
- 3.2 Les outils de capitalisation à mettre à la disposition des pays pour qu'ils puissent documenter la mise en œuvre des plans d'action ;
- 3.3 La version provisoire des produits de la mission ;
- 3.4 Une présentation power point du rapport de mission ;
- 3.5 Une version finale du rapport de mission en français et en anglais..

Les superviseurs auront des interactions fréquentes avec le prestataire à différentes étapes afin d'avoir un échange sur le déroulement de la mission et convenir du processus et clarifier les livrables ; fournir une rétroaction et des commentaires sur les produits intermédiaires et suivre les progrès réalisés.

Le prestataire à retenir pour la mission doit être soit un cabinet soit un consultant individuel disposant du profil ci-après :

- Avoir au moins 10 ans d'expérience dont 5 ans d'expérience en matière de capitalisation de l'expérience, de suivi-évaluation et apprentissage ;
- Avoir une solide expérience en matière de recherche surtout dans le domaine de la santé de la reproduction/Planification familiale. ;
- Avoir bonne connaissance des techniques de recherches qualitatives et des outils de capitalisation ;
- Avoir une connaissance avérée de la mobilisation des ressources domestiques pour les programmes de santé. Des expériences dans la mobilisation des ressources domestiques pour la SR/PF sont des atouts ;
- Avoir de l'expérience en matière de coordination et une bonne capacité de travailler en équipe ;
- Expérience de travail avec les partenaires gouvernementaux et les membres de la société civile ;
- Avoir une bonne connaissance du mandat de UNFPA.
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle et de synthèse.
- Etre capable de travailler sous pression ;
- Etre capable de respecter les délais.

Les superviseurs évalueront également le travail du prestataire et certifieront la livraison du travail.

L'équipe de l'unité SR et la DSME fourniront au prestataire tous les documents nécessaires au bon déroulement de la mission et facilitera les consultations avec les pays.

02 Novembre 2021 soumission du rapport provisoire

12 Novembre 2021 soumission du rapport final.

4. LIVRABLES

- 4.1 Le rapport final de la consultance
- 4.2 Les versions physiques des différents documents

5. COMPÉTENCES DE BASE

Valeurs	<ul style="list-style-type: none">• Être un modèle d'intégrité• Faire preuve d'un engagement total envers l'UNFPA et le système des Nations Unies• Être ouvert à la diversité culturelle• Être ouvert au changement
Compétences de base	<ul style="list-style-type: none">• Atteindre les résultats• Avoir le sens des responsabilités• Acquérir et faire preuve d'une expertise professionnelle et d'un sens des affaires• Mener une réflexion analytique et stratégique• Travailler en équipe. S'autogérer et gérer ses relations• Communiquer de façon percutante
Langue de Travail	Le (la) consultant (e) doit avoir une parfaite maîtrise du français (écrit et orale) La connaissance de l'anglais serait un atout.

6. QUALIFICATIONS / EXIGENCES DU POSTE

Formation / Education	<ul style="list-style-type: none">• Diplôme universitaire (bac+4 au moins) en sciences sociales, notamment Gestion de projet de développement, Suivi-Evaluation, Economie, Statistiques, ou dans un domaine connexe ;• Cours spécifiques ou une expérience pratique (au moins 2 ans) dans le domaine de la gestion axée sur les résultats (RBM), du suivi et de l'évaluation, de Gestion de connaissances, des statistiques et / ou des méthodologies de recherche ;• Compétences informatiques pertinentes ; spécifiquement Microsoft Office (c'est-à-dire Word, Excel, PowerPoint), médias sociaux, logiciel statistique (SPSS, Stata, en particulier).
Lieu de travail :	MSAS, DSME, PNA, etc. : cette étape inclut les séances de travail interne (y compris à travers le télétravail dans le contexte du COVID19) et celles tenues en présentiel avec les collègues, les partenaires nationaux et autres partenaires techniques, Participer à la préparation, à la tenue des missions de terrain et au suivi des recommandations
Période :	11 Octobre au 15 Novembre 2021

Informations et services à fournir par UNFPA et/ou le Partenaire d'Exécution en termes de services d'appui, espace de bureau, équipement), le cas échéant	Le (la) consultant (e) sera installé (e) au bureau de UNFPA pour faciliter le suivi de l'état d'avancement de son plan de travail sauf en situation de télétravail.
Disponibilité	La disponibilité immédiate serait un atout

7. CRITERE D'EVALUATION :

7.1. Revue des dossiers de candidatures reçues à travers les critères ci-dessous :

Les candidats seront notés sur 70 points sur la base des critères ci-dessous :

<u>Critères d'Evaluation</u>	<u>Maximum Points (70)</u>
Etre titulaire d'un Diplôme d'Etude Supérieur (au moins BAC+4) dans les domaines relatifs, aux sciences sociales, notamment la Gestion de projet de développement, Suivi-Evaluation, Economie, Statistiques et/ou tout autre domaine connexe des sciences sociales	07
Formation spécifiques ou une expérience pratique (au moins 2 ans) dans le domaine de la gestion axée sur les résultats (RBM), du suivi et de l'évaluation, des méthodologies de recherche : 01 point par certificat ou expérience	15
Formations spécifiques ou une expérience pratique (au moins 2 ans) dans le domaine du genre : 01 point par certificat ou expérience minimum de 02 ans	05
Formations spécifiques ou une expérience pratique (au moins 2 ans) dans le domaine de la mobilisation des ressources domestiques ou dans le plaidoyer de haut niveau : 01 point par certificat ou expérience minimum de 02 ans	10
Avoir au moins cinq (05) ans minimum d'expérience professionnelle dans l'élaboration de modèles d'évaluation, notamment les termes de référence, et des questions d'évaluation claires et ciblées 05 ans = 05 points 05 ans et + = 10 points ;	10
Avoir déjà documenté une expérience quelconque pour le compte du système des Nations Unies ou pour une entité de l'Etat.	05
Avoir des aptitudes à soutenir la diffusion des résultats d'évaluation et de recherches : 01 point par référence	05
Compétences en communication (écrite, orale), y compris la capacité de rédiger des memos et des documents internes des rapports d'avancement et d'évaluation : 01 point par référence	05
Compétences informatiques pertinentes ; spécifiquement Microsoft Office (c'est-à-dire Word, Excel, PowerPoint), médias sociaux. Word = 01 point Excel = 02 points PowerPoint = 01 point Médias sociaux = 01 point	05
Une expérience de travail avec le Système des Nations Unies sera un atout :	03

01 point par année d'expérience Maximum 03 points pour 05 ans d'expérience ou plus	
TOTAL	70

Le panel recommandera les trois premiers candidats sélectionnés à l'issue de l'analyse des Curriculum Vitae pour passer l'épreuve finale de l'interview.

8. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'ACTE DE CANDIDATURES :

Pour démontrer leurs qualifications, les candidat (e)s devront soumettre leur candidature qui comprendra les documents suivants :

<u>Document</u>	<u>Description</u>	<u>Forme</u>
Lettre de motivation	Présenter une lettre de motivation marquant votre intérêt pour la consultation et justifiant de votre capacité à mener à bien la consultation	
Curriculum Vitae ou P11	Remplir le formulaire de P11 en annexe en y incluant surtout votre expérience des missions similaires et indiquant au moins 3 (trois) personnes de référence.	Annexe 3
Diplômes et autres attestations et certificats	Joindre au dossier les diplômes exigés pour le niveau de la consultation plus les autres attestations et certificats en lien avec les exigences du poste.	

N.B. : Les candidat (e)s sont tenus de se renseigner sur les conditions générales des contrats (**annexe 2**).

9. DEPOT DES CANDIDATURES :

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer, en 3 exemplaires, leur proposition technique avec CV détaillé et leur offre financière au plus tard le 05 Octobre 2021 par courrier électronique à l'adresse suivante : recrutementdakar@unfpa.org. La disponibilité immédiate est requise de même que la connaissance du système de santé sénégalais **COA : FPRHCMFG-ZZT05-ACT03-43500-PU0074**

Le rapport final de la consultance ainsi que les différents outils élaborés doivent être déposés au plus tard le 12 Octobre 2021 en copie dure au secrétariat d'UNFPA Sénégal.

Les dossiers de candidatures (CV+ modèles de publication), adressées à Mme la Représentante Résidente de UNFPA CO Sénégal, doivent être envoyées par mail à l'adresse **recrutementdakar@unfpa.org** avec la mention. « **Recrutement d'un Consultant (e) National (e) pour la Capitalisation des bonnes pratiques, des leçons apprises, des innovations notées dans la mise en œuvre du Fonds Incitatif de Contrepartie Double (Flx2) pour l'achat de produits contraceptifs** au **plus tard le 05 Octobre 2021 à 17 heures GMT.**

Tout dossier reçu après la date et l'heure indiquées ne sera en aucune manière considéré.

Aucun frais n'est exigé des candidats intéressés par le présent avis, que ce soit au moment de la soumission des dossiers de candidature ou dépôt de la soumission ou après.

Les présents Termes de Référence sont également disponibles sur les différents réseaux de UNFPA Senegal:

- ❖ **FACEBOOK:** <https://www.facebook.com/unfpasenegal>.
- ❖ **TWITTER:** <https://twitter.com/UNFPASenegal>
- ❖ **BLOG:** <https://unfpasenegal.blogspot.sn>
- ❖ **SITE WEB:** <http://senegal.unfpa.org/fr>.

10. ANNEXES

Annexe 1 - Terme de Références de la mission (voir plus haut)

Annexe 2 - Conditions générales des Contrats Individuels



CONDITIONS
GENERALES DES CON

Annexe 3 – P11 (IC)



P11 FRANCAIS.docx

Annexe 4- Type de contrat



TYPE DE
CONTRAT.docx